Association Saint Michel

Association Saint Michel
19 Avenue Marcel Pagnol - 13090 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 14 65 - Fax : 04 42 95 22 72
Email : accueil@asso-saintmichel.org

Livret d'Accueil

Aix-en-Provence : SESAME,
Maisons des familles, Hébergement

Marseille : SESAME, Nautile, SAE,
Maison des familles, Hébergement

Marignane : SESAME

Salon : SESAME

Directeur Association Saint Michel
Siège Administratif et Financier
Jean-Pierre VEROT
Mail : jpverot@asso-saintmichel.org

Directeur Adjoint Aix-en-Provence / Salon
Jean-Luc ROSEAU
Mail : jlroseau@asso-saintmichel.org

Directrice Adjointe Marseille / Marignane
Marie WEINLING
Mail : mweinling@asso-saintmichel.org

L'Association Saint Michel et ses valeurs

L'Association est composée de personnes engagées, ouvertes et attentives aux autres. La diversité de ses membres, de leurs motivations, permet, par l'échange, d'être attentif à ce qui se passe, de sentir le « pouls » de la société et de saisir les besoins pour agir dans le cadre de la prévention.

Mobiliser les énergies, rechercher des adhérents, prendre position, connaître les besoins de Jeunes et des familles, organiser la réflexion, sont autant de pistes pour dynamiser l'Association Saint Michel.

Fondements solides, pérennité, sont autant d'atouts pour une Association forte et crédible aux yeux des collectivités, des administrations mais aussi des enfants et de leurs familles.

L'Association Saint Michel exerce sa mission sur les fondements de valeurs intangibles :

- Le respect de la dignité de la personne humaine, des familles, des enfants et des adolescents
- Le respect de la tolérance qui exclut toute discrimination de toute nature, raciale, politique, religieuse, sociale....dans la mission journalière de l'institution et dans l'exécution de celle-ci par les professionnels qualifiés.
- Le respect des principes fondamentaux, à savoir :

  -L'épanouissement de la personne, dans le respect de son histoire, avec le souci permanent d'intégration sociale dans la perspective de son insertion sociale et professionnelle futures.

  -L'accomplissement d'un ÊTRE, acteur de son devoir, ayant fait siennes les valeurs d'équité, de solidarité, de citoyenneté.

Nous ne pouvons que rappeler le principe de base de toutes nos actions : « l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte, pour se construire, ont besoin de prendre conscience de leur valeur » cette reconquête passe par la reconnaissance et la valorisation de la famille. L'enfant ne fait pas partie d'un système d'interventions sociales quel qui soit, il ne fait qu'y passer.

Nouvel accueilli, nouveau salarié, partenaire,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans les services éducatifs de l'Association Saint Michel.
Ce livret d'accueil vous permettra de nous connaître mieux, de comprendre nos fonctionnements et de faciliter votre installation.
Nous allons mettre tout en œuvre pour que votre passage dans notre établissement ou notre collaboration se déroule le mieux possible.

Accueil :	04 42 20 14 65	ou accueil@asso-saintmichel.org
Secrétariat :	04 42 52 87 38	ou secretariateducatif@asso-saintmichel.org
Direction adjointe Marseille:	04 91 42 75 29	
Juniors :	04 42 20 14 65	
Horizon :	04 42 20 14 65	
Azur :	04 42 20 14 65	
Passerelle :	04 42 20 14 65	
Kalypse :	04 91 59 37 90	
SAE :	04 86 77 67 74	
Nautile Aix :	04 42 20 14 65	
Nautile Marseille :	04 91 70 21 55	
SEAME Marseille :	09 64 40 93 83	
SESAME Aix :	04 42 20 14 65	
SESAME Marignane :	04 42 41 75 68	
SESAME Salon :	04 90 44 32 82	

Pour davantage d'informations: www.asso-saintmichel.org

Association Saint Michel

Son histoire, par quelques grandes dates…

1820 Déclaration d'utilité publique de l'Orphelinat de jeunes filles Notre Dame par Napoléon III
1943 L'Orphelinat devient masculin et est confié à l'Association Saint Michel
1975 Ouverture de l'Institut Corsy dans la ZAC du Jas de Bouffan à Aix
1985 Accession à la mixité
1995 Ouverture d'un autre établissement, l'Odyssée, sur Marseille
2001 Création du Nautile
2007 Création du SESAME
2013 Fusion des deux établissements antérieurs, Création des services éducatifs de l'Association Saint Michel

De la genèse… à l'actualité

Créé sous Napoléon III, l'Orphelinat de jeunes filles Notre Dame est confié en **1820** aux Demoiselles de la Providence.
En **1943**, l'orphelinat devient diocésain et reçoit une population exclusivement masculine de 50 jeunes de 3 à 18 ans. Il est confié à l'Association Saint Michel.

En **1971**, l'association Saint Michel passe convention avec la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et signe son adhésion à la convention collective de **1966**.

En **1975**, un notable, le Docteur André Corsy bienfaiteur de la ville d'Aix donne 3 hectares à l'association dans un lieu-dit qui deviendra la ZAC du Jas de Bouffan et qui est aujourd'hui privilégié quant à sa situation géographique et sa desserte avantageuse.

L'Institut Frédéric CORSY y est bâti sur un concept architectural « satellitaire », novateur à l'époque et favorisant la vie communautaire. L'établissement se professionnalise et se laïcise.

En **1979**, 8 studios individuels sis sur le terrain complètent le dispositif d'accueil au bénéfice des jeunes majeurs.

En **1985**, Un service de suite est mis en place, sa mission consiste à tisser un lien de collaboration avec certaines familles.

En **1986**, L'Institut Frédéric Corsy s'ouvre à la mixité et des modifications architecturales internes indispensables ont lieu (transformation des dortoirs en chambres, rénovation des sanitaires).
En **1988**, un service de suivi des jeunes majeurs, en studios locatifs individuels à baux glissants est mis en place. Cette mise en œuvre a l'avantage, par déplacement de la population de faire baisser l'effectif des unités de vie.

En **1995**, à la demande du Conseil Général, l'Association Saint Michel « reprend » un établissement marseillais en difficulté. Nait ainsi « l'Odyssée », deuxième établissement de l'Association Saint Michel. Les deux établissements ont poursuivi des itinéraires parallèles et indépendants sans jamais vraiment se croiser.

L'Odyssée développe à partir de **2001** l'expérimentation d'un service de placement familial et de soutien à la parentalité, le « Nautile », qui sera, sur ce sujet, reconnu pour ses qualités d'expertise et qui suit à ce jour 40 jeunes accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (Assistants familiaux, éducateurs, psychologues, cadre).

Dès **2006**, à la lumière des orientations des politiques publiques, du contexte interne comme externe, des attentes de nos tutelles locales et conformément aux accords du Conseil d'Administration de l'association gestionnaire, les équipes d'encadrement des établissements se sont engagées dans l'étude puis dans la mise en place d'une restructuration de ses moyens afin de les adapter à la commande sociale, légale et politique.

Simultanément, bénéficiant d'une conjoncture favorable, dès le premier semestre **2008**, des réflexions longuement mûries ont permis la mise en place progressivement d'un service de placement à domicile de 36 places, sur trois sites (Aix, Salon, Martigues), dont la mise en œuvre se développera sur 15 mois, en trois étapes successives pour atteindre en septembre **2009** sa conformation actuelle. Ce service a été nommé « S.E.S.A.M.E »:, acronyme de « Service Educatif de Soutien et d'Accompagnement en Milieu Extérieur ». Ce redéploiement s'est effectué par étapes de mars **2008** à septembre **2009**, et à moyen constant. La mise en œuvre du S.E.S.A.M.E a été, pour la M.E.C.S Corsy, la première tentative de « placement hors les murs ». L'expérience de cette pratique, son opérationnalité tout comme son efficience ont ouvert la voie à d'autres perspectives.

L'année **2012** est une nouvelle étape importante pour l'établissement.
Forte de l'efficacité des outils développés, riche de la confiance de ses partenaires, L'Association Saint Michel se prépare aux challenges de l'avenir en prenant en compte, autant en interne qu'en externe les atouts dont elle bénéficie et les risques auxquels elle doit se confronter pour êstre un partenaire du dispositif d'Aide Sociale à l'Enfance, en terme d'accueil et de soutien éducatif, au service des jeunes en difficultés et de leurs familles.

Suivant les orientations des politiques sociales et saisissant l'opportunité du départ à la retraite d'un des deux directeurs, l'Association permet en **2013** la fusion de ses deux établissements en un seul, la Maison d'enfants Saint Michel, éponyme de l'Association, qui développe la variété de ses services sur toute son aire d'activité.
En **2016**, la gestion éducative de l'établissement est confiée à deux directions adjointes installées pour l'une sur Aix, pour l'autre sur Marseille.
En **2017**, après une période d'instabilité locative sur Marseille, l'Association fait l'acquisition d'une maison dans le quartier des Chutes-Lavies pour y installer l'un de ses services.

L'Association Saint Michel

L'Association Saint Michel reçoit, accueille, soutient des enfants et leurs familles en difficulté sociale, éducative ou d'insertion, en exerçant une mission de service public pour le compte de l'Aide Sociale à l'Enfance, et ce, suite à une décision judiciaire ou administrative.

LES REPONSES EDUCATIVES :

La loi du 7 mars 2007 a institué la possibilité de concevoir des modes de prise en charge différenciées.

A ce titre, nous développons trois grandes modalités d'accueil, de suivi et de soutiens éducatifs.

L'accueil en hébergement :

Il peut être collectif, colocatif ou individuel. Hébergement aixois ou marseillais.

L'accueil en placement familial :

Réparti sur la zone d'intervention de l'établissement, aux domiciles des assistants familiaux et disposant de locaux sur Aix et Marseille.

Le Placement à Domicile :

4 bases : Aix, Salon, Marignane et Marseille permettent de proposer un soutien à domicile à 72 jeunes.

De plus, 3 Maisons des Familles permettent, sur Marseille et Aix, l'exercice d'un droit de visite ou d'hébergement par les familles qui en auraient besoin.

Nos Objectifs

L'Association Saint Michel a pour but d'offrir aux enfants un soutien éducatif, scolaire, psychologique et matériel. Fonctionnant toute l'année, nos services tendent à s'adapter aux besoins et à la situation de chaque enfant. Nous souhaitons également accompagner, par l'acte éducatif, l'enfant dans les différentes étapes de sa vie quotidienne, mais également dans un projet de vie que nous l'aiderons à concevoir. Nous avons également pour objectif de permettre aux parents de prendre une part active à l'éducation et l'évolution de leur enfant. C'est en effet par un accompagnement global mais individualisé de chaque jeune que le projet de prise en charge conjointe aboutira.

Notre accompagnement suppose pour chaque jeune soutenu :

- Une observation de ses comportements dans les différentes situations de vie.
- Une évaluation de ses besoins et le recueil de ses attentes ainsi que celles de sa famille.
- L'élaboration partagée de son projet d'accompagnement.

Cela implique par ailleurs que chaque professionnel, tous métiers confondus :

- Porte une attention à chaque enfant dans l'accomplissement des gestes de sa vie quotidienne.
- S'engage au suivi de sa scolarité ou de sa formation.
- Accompagne les plus âgés dans leurs projets professionnels et les prépare à une fin de prise en charge et à une sortie "sécurisée" du dispositif ASE.
- Participe à l'éveil de chaque jeune en proposant à chacun des activités culturelles, sportives ou artistiques dans et hors de l'établissement.
- Entretienne et s'appuie sur un réseau de partenaires en mesure d'aider chaque jeune dans la réalisation de son projet de vie. L'accueil en établissement n'étant pas une fin en soi, l'objectif essentiel est de travailler le retour du jeune dans sa famille par la restauration des liens intrafamiliaux et des conditions d'accueil au domicile. Pour cela, les parents sont des acteurs incontournables du travail éducatif, dès l'admission et tout au long de l'exercice de la mesure.

Tu seras accueilli par l'équipe éducative de :

.....

Association Saint Michel

Qui t'offrira un cadre de vie agréable ou/et un accompagnemet sécurisant.

Ton groupe

Les professionnels respecteront ton histoire, la place de tes parents, ta culture et ta religion. Ils assureront ta prise en charge éducative en associant tes parents au fur et à mesure, si le juge maintient leur autorité parentale.

Tes demandes particulières (sorties, utilisation du téléphone, loisirs, etc...) seront discutées avec l'équipe éducative.

Accompagnement Educatif

Travail **Confiance** **Réussite**

Ton accompagnement éducatif

Tes projets seront définis dans un document écrit et signé : le Projet individualisé. Pour t'accompagner durant ton placement un(e) éducateur (rice) sera ton (ta) référent(e). L'équipe éducative (maîtresses de maison, éducateurs, assistantes familliales surveillants de nuit) t'accompagnera dans toutes les difficultés que tu peux rencontrer en ce qui concerne ta scolarité, tes loisirs, ta santé ou encore les relations avec ta famille les services sociaux. Les professionnels sont là pour entendre tes préoccupations et t'aider à trouver des solutions.

Association Saint Michel

TES PARENTS, TA FAMILLE

Malgré votre séparation provisoire, tes parents sont toujours responsables de toi. Leur accord est obligatoire pour certaines démarches : voyage à l'étranger, inscription à l'école, mise en œuvre de soins, etc. Tu pourras être accueilli chez eux, les voir, leur parler au téléphone, leur envoyer des courriers ou des mails en fonction de la décision du juge ou de l'ASE.

Tes parents et toi-même auront la possibilité de faire appel aux professionnels de l'établissement (éducateurs, psychologues, infirmière, chefs de service éducatif). Nous tenterons aussi d'aider tes parents à résoudre les difficultés qui ont rendu nécessaire ton accueil dans un des services éducatifs de l'Association Saint Michel.

LES DROITS QUE NOUS TE GARANTISSONS

La charte des droits et libertés de la personne accueillie (jointe en annexe) te garantit la confidentialité sur toutes les informations te concernant et concernant ta famille. La communication de documents et données s'effectue dans le respect des lois et réglementation en vigueur et, selon le cas, dans le respect des mesures prises par l'autorité administrative ou judiciaire.

Les données médicales peuvent être transmises à l'infirmière de l'institutionet sont protégées par le secret médical. Qui pourront t'expliquer les élements de ton dossier médical.. Tu as le droit de consulter les médecins de ton choix.

Nous devons favoriser le maintien des liens familiaux et dans le respect des décisions administratives et judiciaires.

Tu as accès, sur demande, à toutes les informations te concernant. Celles-ci font l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés individuelles.

Nous te garantissons le droit à la pratique religieuse de ton choix et le respect de ta dignité et de ton intimité, dans le cadre prévu par la législation sur la laïcité.

Tu es invité, tout au long de ton séjour, à participer à la vie de l'association notamment par le biais du Conseil de Vie Sociale, auquel tes parents seront conviés.

En cas de non-respect de tes droits, tu peux contacter le Directeur ou le Chef de Service. Par ailleurs, si tu le juges nécessaire, tu peux faire appel gratuitement à un médiateur. Tu peux choisir celui-ci sur la liste des Personnes Qualifiées du département. Le rôle de ces médiateurs est d'assister et d'orienter toute personne en cas de désaccord avec l'Etablissement. Tu peux solliciter cette liste auprès de l'etablissement ou des services de l'Aide Sociale à lEnfance.

Association Saint Michel

Tes droits et devoirs

Durant ta prise en charge, des décisions importantes seront prises dans ton intérêt par les professionnels de l'etablissement et ton référent de l'ASE.

Si tu n'es pas d'accord avec ces décisions, tu pourras :

- T'adresser au directeur de l'établissement,
- Demander à rencontrer ton référent social ASE,
- Demander à rencontrer le juge des enfants ou l'IEF.

Si tu t'estimes en danger, tu pourras appeler le numéro vert « Enfance en danger » au 119 (appel gratuit). Tu as également la possibilité de t'adresser aux représentants des enfants qui siègent au Conseil de la Vie Sociale de l'établissement.

De ton côté, tu t'engages à respecter le règlement de fonctionnement qui te sera remis au moment de ton accueil.

Association Saint Michel

Plan d'accès

Depuis Salon
Suivre « Aix centre »
Puis, prendre à droite sur
« Avenue Marcel Pagnol »

Depuis Aix Centre
Suivre « Route de Galice »
Puis, prendre à gauche sur
« Avenue Marcel Pagnol »

En bus, depuis la Rotonde
ou la Gare SNCF :
Ligne **8**, direction Margueride
Arrêt « Stade Ouest »

En bus, depuis la Gare Routière :
Ligne **2, 9, 19** & **20**
Arrêt « St John-Perse »

Depuis Marseille
Prendre l'A51 direction « Aix-en-Provence »
Prendre la sortie « Aix Jas de Bouffan »
Tourner à gauche sur « Route de Galice »
Puis, à gauche sur « Avenue Marcel Pagnol »
Bus 49 depuis Marseille
(info Bougainville ou Accueil Site)

Association Saint Michel

Plan espace Aix en Provence
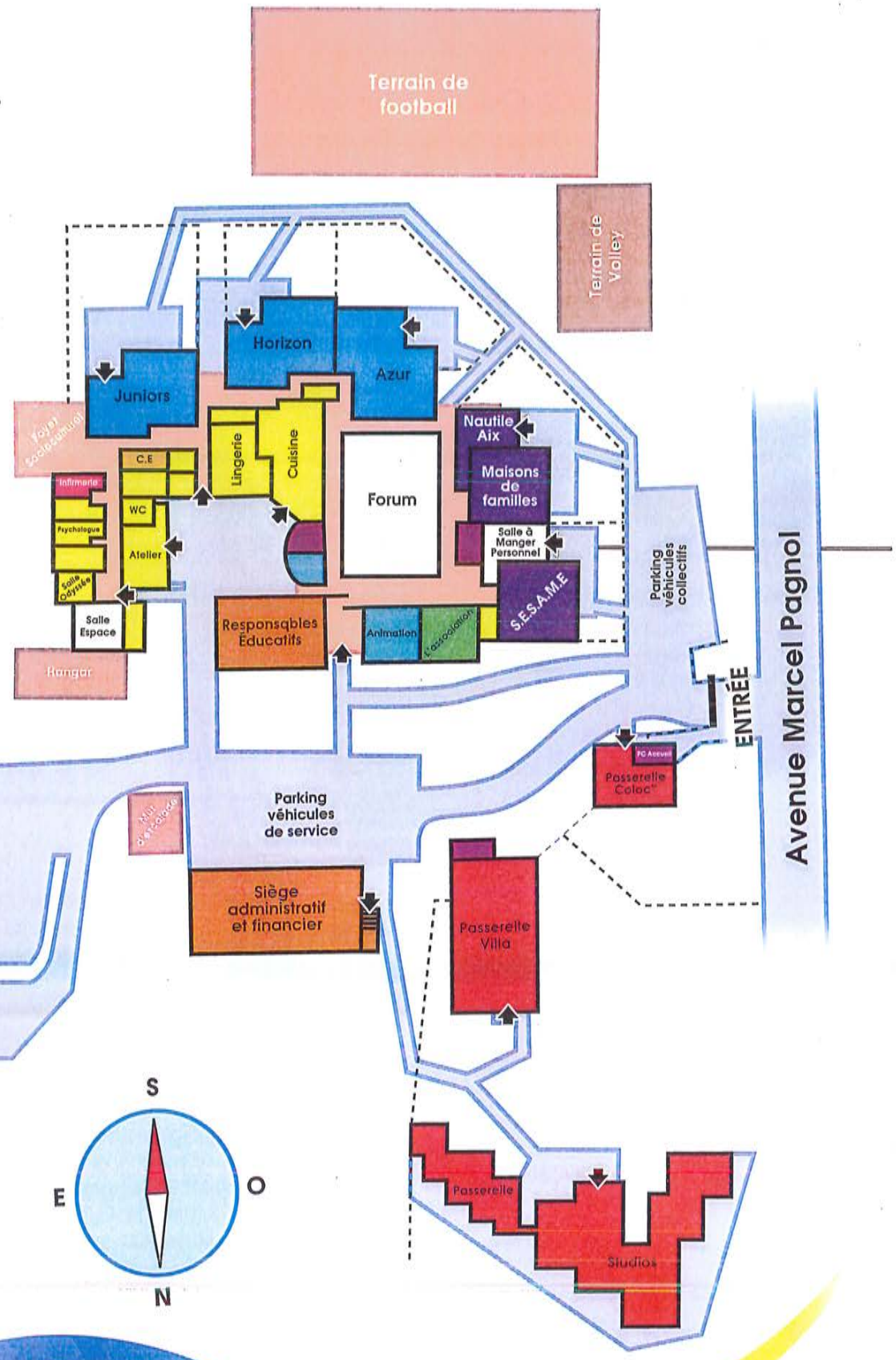
1. Pole adolescent
2. Pole enfants
3. Administratif
4. Service logistique
5. Maison de familles
6. Animation
7. Bureau association
8. Infirmerie